

CYCLES MATERNEL, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

# BADGE D'ACCÈS POUR LES PARENTS

## CONSIGNES POUR L'UTILISATION DU BADGE D'ACCÈS

1. Le badge d'accès est **strictement personnel**. Il ne peut être utilisé que par la personne dont le nom figure sur la carte.
2. Le badge d'accès est destiné aux parents et proches autorisés à venir chercher un élève à la **fin des cours** (principalement en maternelle et primaire) ou à la **garderie**.
  - Les parents d'élèves qui utilisent les **transports en commun**, le **transport scolaire géré par l'APEEE**, de même que les parents d'**élèves autonomes** dans leurs déplacements (à pied, en vélo, à un point de rendez-vous en dehors de l'école, etc.) n'ont pas besoin de badge d'accès.
  - Les parents qui se rendent à une **réunion** parent-professeur *in situ*, n'ont pas besoin de badge d'accès.
3. Le badge d'accès doit être **porté de manière visible** lorsque vous vous trouvez dans l'enceinte de l'école.
4. Le badge d'accès doit être **présenté d'initiative aux agents de sécurité** présents devant les portes de l'école.
5. En cas de **perte ou de vol**, le détenteur du badge d'accès doit en **informer le département informatique** de l'école immédiatement ([LIST-LAE-ICT@eursc.eu](mailto:LIST-LAE-ICT@eursc.eu)) afin qu'il puisse être désactivé, et en commander un nouveau.
6. Le badge d'accès est valable **pendant toute la période scolaire** pendant laquelle vous venez **chercher votre enfant à l'école**.
  - **Si ce n'est plus le cas** (par ex. : l'élève prend désormais le bus scolaire, les transports en commun, change d'école, etc.), il convient d'**informer le département informatique immédiatement** afin que votre badge d'accès soit désactivé.

## PRIX ET COMMANDE

Le **prix** du badge d'accès a été fixé à **5,00€**.

Afin de pouvoir gérer les commandes de badges d'accès de manière optimale, nous vous demandons de suivre ces instructions :

- Veuillez effectuer le **paiement** sur le numéro compte indiqué dans le formulaire de commande **rapidement** après l'envoi du formulaire.
- Veuillez **indiquer dans la communication de votre virement le nom et le prénom de l'élève** à qui sera remis le badge d'accès.
- Dans le cas où vous commanderiez **plusieurs badges d'accès**, nous vous demandons de **remplir un formulaire par badge** et d'effectuer **un virement par badge** afin de faciliter le travail de nos départements comptabilité et informatique.
- En cas de perte ou de vol, un nouveau badge devra être commandé au prix de 5,00€

Le formulaire de commande vous a été transmis via le portail SMS en même temps que ces instructions.

## DISTRIBUTION DU BADGE D'ACCÈS

Les badge d'accès sont imprimés une fois par semaine. Vous devriez donc recevoir votre badge dans un délai d'une à deux semaine(s) après réception de votre virement. Nous recevons un nombre élevé de commandes et vous demandons donc d'être compréhensif si votre badge d'accès n'était pas prêt dans ce délai.

Les badges d'accès sont distribués par l'intermédiaire de l'élève dont le nom a été indiqué dans la communication du virement.